

Budget 2022 – CA du 14 octobre 2022

Rapport - Décision Modificative n° I du Budget 2022



Sommaire

Introduction : Budget 2022 déjà voté (BP et BS)

- I. Correctifs Dépenses de fonctionnement
 - A. Budget de fonctionnement services : correctifs internes
 - B. Budget de fonctionnement services : transfert de crédits entre services
 - C. Budget de fonctionnement services : Baisses de crédits / crédits supplémentaires
- II. Correctifs Recettes de Fonctionnement
 - A. Recettes supplémentaires
 - B. Baisses de Recettes
- III. Synthèse des correctifs des recettes
- IV. Synthèse des correctifs soumis au vote

Ce rapport de présentation vise à détailler les mouvements budgétaires dans le cadre de l'étape concernée, à savoir la décision modificative Numéro 1 pour le budget de l'INSEAMM.

INTRODUCTION : Budget 2022 déjà voté (BP et BS)

Rappel Budgets votés (présentation par chapitre)

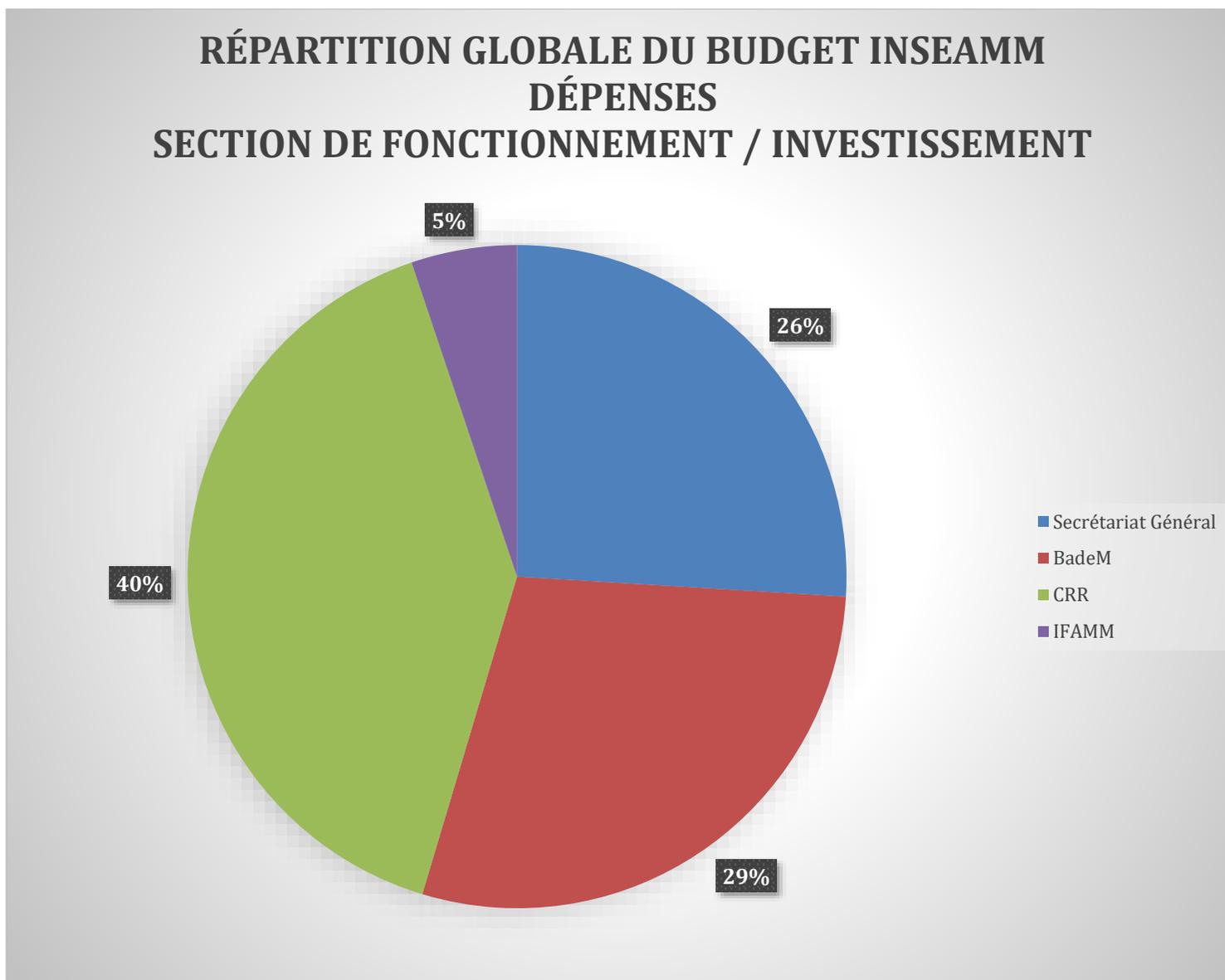
▪ **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Sens	Chapitre	BP 2022	BS 2022	Total Prévu
Dépenses	011 - Charges à caractère général	2 149 255,01 €	916 371,42 €	3 065 626,43 €
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	15 197 875,27 €	799 590,00 €	15 997 465,27 €
	022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	402 421,72 €	114 267,92 €	516 689,64 €
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 000,00 €	- €	220 000,00 €
	65 - Autres charges de gestion courante	80 060,00 €	12 200,00 €	92 260,00 €
	67 - Charges exceptionnelles	260 025,00 €	14 452,20 €	274 477,20 €
	TOTAL		18 309 637,00 €	1 856 881,54 €
Recettes	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	- €	1 713 811,54 €	1 713 811,54 €
	013 - Atténuations de charges	20 500,00 €	13 400,00 €	33 900,00 €
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	525 300,00 €	- €	525 300,00 €
	73 - Impôts et taxes	2 000,00 €	- €	2 000,00 €
	74 - Dotations, subventions et participations	17 618 672,00 €	129 670,00 €	17 748 342,00 €
	75 - Autres produits de gestion courante	113 165,00 €	- €	113 165,00 €
	77 - Produits exceptionnels	- €	- €	- €
TOTAL		18 309 637,00 €	1 856 881,54 €	20 166 518,54 €

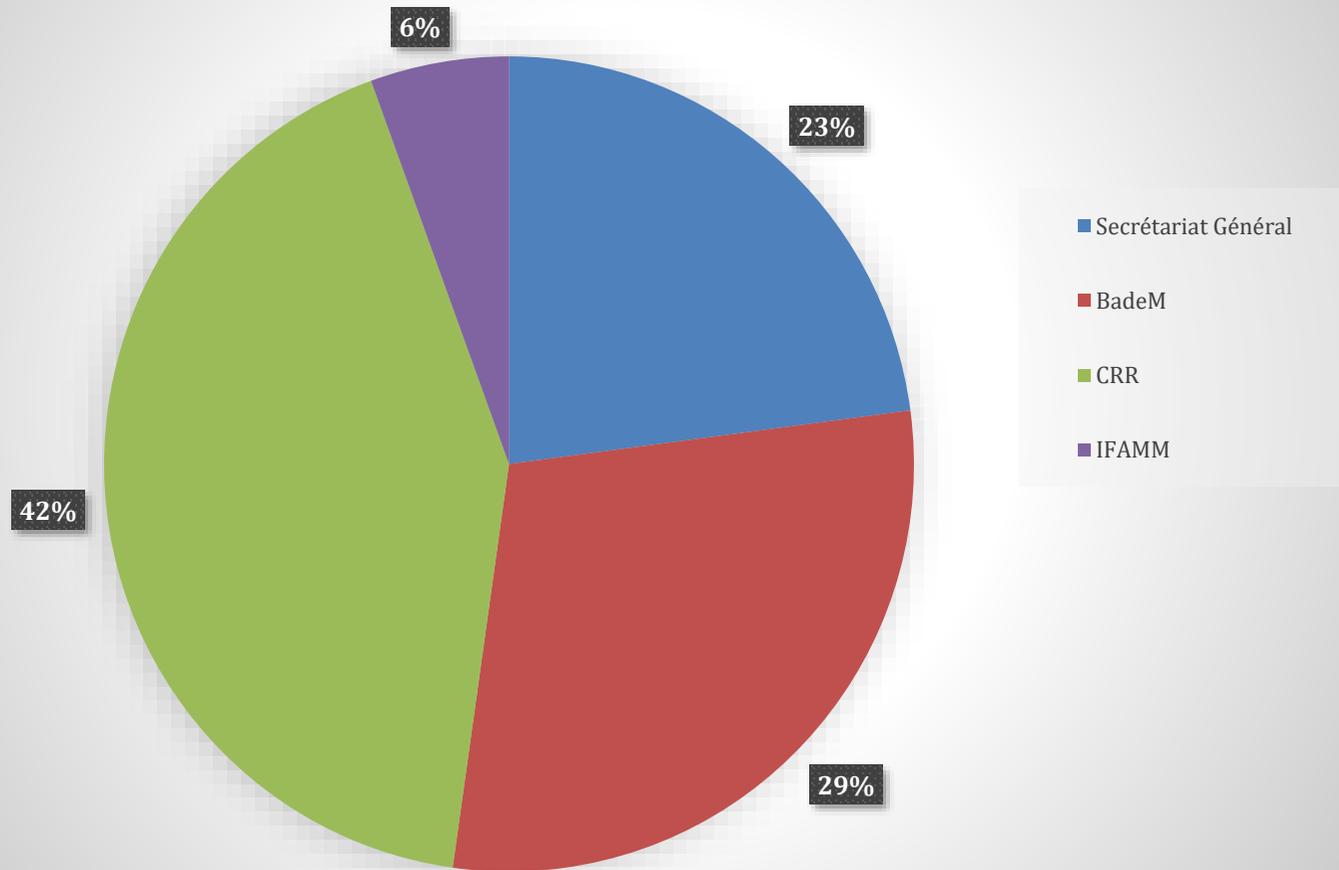
▪ **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Sens	Chapitre	BP 2022	BS 2022	Total Prévu
Dépenses	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
	10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
	20 - Immobilisations incorporelles	27 000,00 €	- €	27 000,00 €
	21 - Immobilisations corporelles	163 000,00 €	968 281,49 €	1 131 281,49 €
	23 - Immobilisations en cours	- €	711 328,21 €	711 328,21 €
TOTAL		220 000,00 €	1 679 609,70 €	1 899 609,70 €
Recettes	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	589 326,30 €	589 326,30 €
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 000,00 €	- €	220 000,00 €
	10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	757 083,40 €	757 083,40 €
	13 - Subventions d'investissement	- €	333 200,00 €	333 200,00 €
TOTAL		220 000,00 €	1 679 609,70 €	1 899 609,70 €

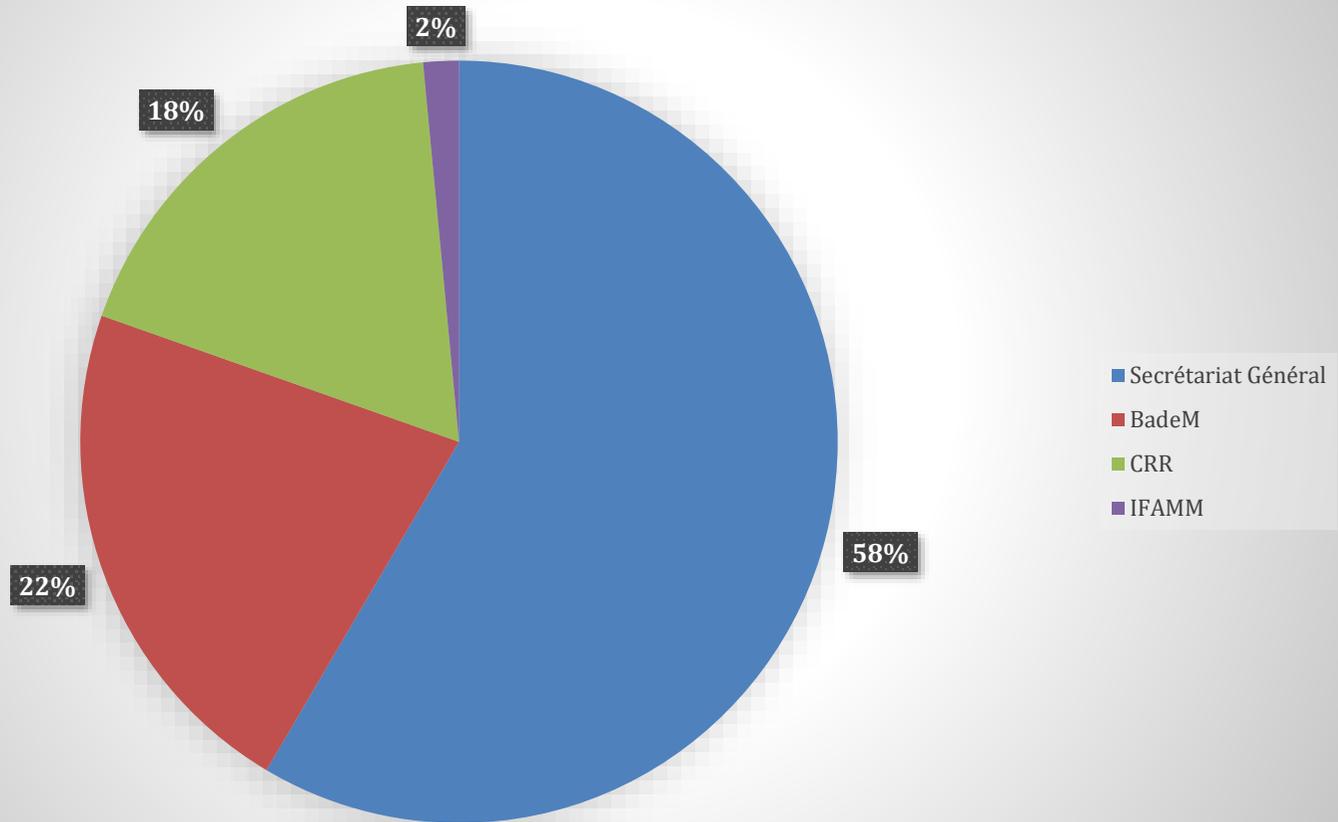
▪ **SYNTHÈSE DE REPARTITION DU BUDGET**



RÉPARTITION GLOBALE DU BUDGET INSEAMM DÉPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT



RÉPARTITION GLOBALE DU BUDGET INSEAMM DÉPENSES SECTION D'INVESTISSEMENT



I. CORRECTIF DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**A. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES : CORRECTIFS INTERNES**

Les budgets des services ci-dessous font l'objet de rééquilibrages budgétaires (sans impact sur l'équilibre budgétaire) compte tenu de la consommation réelle des crédits :

➤ 21 - Partenariats et protocole :

21 -Partenariats et protocole :	Montant
6251	
Voyages et déplacements	-759,00 €
6288	
Autres services extérieurs	759,00 €
Total général	0,00 €

➤ 232 - Finances :

232 - Finances	Montant
60632	
Fournitures de petit équipement	-100,00 €
627	
Services bancaires et assimilés	100,00 €
Total général	0,00 €

➤ 2421 – Maintenance Bâtiments et équipements site BadeM :

2421 - Maintenance Bâtiments et équipements site BadeM_	Montant
615221	
Entretien et réparations bâtiments publics	-7 730,00 €
61558	
Autres biens mobiliers	15 472,03 €
6156	
Maintenance	-7 742,03 €
Total général	0,00 €

➤ 2424 – Parc Autos

2424 – Parc Autos	Montant
6135	
Locations mobilières	720,78 €
61551	
Matériel roulant	-720,78 €
Total général	0,00 €

➤ 2433 – Qualité de vie au travail

2433 – Qualité de vie au travail	Montant
60623	
Alimentation	325,00 €
6288	
Autres services extérieurs	-325,00 €
Total général	0,00 €

➤ 311 – Enseignements BadeM :

311 – Enseignements BadeM	Montant
6132	
Locations immobilières	-1 650,67 €
6228	
Divers	-7 000,00 €
65732	
Régions (Remboursement)	8 650,67 €
Total général	0,00 €

➤ 3161 – Gestion des crédits de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus):

3161 – Gestion des crédits de la CVEC	Montant
6023	
Alimentation	-2 000,00 €
60623	
Alimentation	2 000,00 €
Total général	0,00 €

- Budget 3164 – Insertion Professionnelle

Budget	Montant
60632	
Fouritures de petit équipement	-500,00 €
6132	
Locations immobilières	500,00 €
6228	
Divers	-4 400,00 €
6233	
Foires et expositions	-500,00 €
6236	
Catalogues et imprimés	-59,02 €
6251	
Voyages et déplacements	151,00 €
6256	
Missions	29,50 €
6288	
Autres services extérieurs	2 070,00 €
6331	
Versement de transport	16,09 €
6332	
Cotisations versées au F.N.A.L.	4,03 €
6338	
Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	2,40 €
64131	
Rémunérations	804,35 €
6451	
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	232,99 €
6453	
Cotisations aux caisses de retraite	42,38 €
6454	
Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	32,58 €

6714	
Bourses et prix	2073,70 €
Total général	0,00 €

➤ 3171 – Projets subventionnés – Pisourd et Pilab:

3171 – Projets subv – Pisourd et Pilab	Montant
64131	
Rémunérations	-1 800,00 €
64138	
Autres indemnités	200,00 €
6451	
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 000,00 €
6453	
Cotisations aux caisses de retraite	200,00 €
6454	
Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	200,00 €
6488	
Autres charges	200,00 €
Total général	0,00 €

➤ 3172 –Interprétariat LSF:

3172 – Interprétariat LSF	Montant
64131	
Rémunérations	-3 200,00 €
6451	
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 200,00 €
Total général	0,00 €

➤ 321 -Ateliers Techniques et autres espaces de travail:

321 - Ateliers techniques et autres espaces de travail	Montant
60621	
Combustibles	1 310,90 €
60631	
Fournitures d'entretien	53,70 €
60632	
Fournitures de petit équipement	5 700,00 €
6064	
Fournitures administratives	101,29 €
6067	
Fournitures scolaires	-15 720,39 €
6068	
Autres matières et fournitures	582,82 €
61558	
Autres biens mobiliers	525,60 €
6288	
Autres services extérieurs	7 446,08 €
Total général	0,00 €

➤ 323 – Bibliothèque BadeM :

323 - Bibliothèque BadeM	Montant
60632	
Fournitures de petit équipement	-755,00 €
6068	
Autres matières et fournitures	124,00 €
6251	
Voyages et déplacements	136,00 €
6256	
Missions	495,00 €
Total général	0,00 €

➤ 4111 – Action pédagogique CRR:

Étiquettes de lignes	Montant
4111 – Action pédagogique CRR	
60623	
Alimentation	200,00 €
60632	
Fournitures de petit équipement	-200,00 €
Total général	0,00 €

➤ 422 – Magasin CRR :

422 – Magasin CRR	Montant
60632	
Fournitures de petit équipement	200,00 €
6064	
Fournitures administratives	-200,00 €
Total général	0,00 €

➤ 43 – Communication CRR :

Budget	Montant
43 – Communication CRR	
6064	
Fournitures administratives	330,72 €
6231	
Annonces et insertions	-8 000,00 €
6236	
Catalogues et imprimés	8 157,68 €
6238	
Divers	-488,40 €
Total général	0,00 €

➤ 511- Ateliers de pratique amateurs et stages vacances :

511 - Ateliers de pratiques amateurs et stages vacances	Montant
60623	
Alimentation	-1 000,00 €
6331	
Versement de transport	50,00 €
64131	
Rémunérations	650,00 €
6453	
Cotisations aux caisses de retraite	250,00 €
6454	
Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	50,00 €
Total général	0,00 €

➤ 55 - IFAMM - Programmation et Partenariats :

55 - Programmation et Partenariats	Montant
6331	
Versement de transport	50,00 €
6332	
Cotisations versées au F.N.A.L.	50,00 €
6338	
Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	50,00 €
64131	
Rémunérations	-1 170,00 €
6451	
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	800,00 €
6453	
Cotisations aux caisses de retraite	120,00 €
6454	
Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	100,00 €
Total général	0,00 €

B. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES : TRANSFERT DE CRÉDITS ENTRE SERVICES

Il s'agit ici de transfert de crédits entre services gestionnaires de budget sans modification de l'équilibre général du budget.

- Transfert des crédits du budget 11 – Masse salariale emplois permanents vers le budget 231 – Ressources Humaines. Les crédits initialement alloués à la médecine professionnelle étaient rattachés au budget de la masse salariale. Dans un souci de meilleur gestion il convient de transférer ces crédits au Département des Ressources Humaines.

Budget	Montant
11 – Masse salariale emplois permanents	-19 955,00 €
6475	
Médecine du travail, pharmacie	-19 955,00 €
231 – Ressources Humaines	19 955,00 €
6475	
Médecine du travail, pharmacie	19 955,00 €
Total général	0,00 €

- Transfert des crédits du budget 241 – Informatique vers le budget 231 – Ressources Humaines.
En effet, lors du Budget Primitif nous avons accordé des crédits sur le budget informatique pour la formation sur les logiciels. Cette dépense doit être rattachée au budget du département des Ressources Humaines, gestionnaire des formations pour le personnel.

Budget	Montant
231 – Ressources Humaines	16 990,00 €
6184	
Versements à des organismes de formation	16 990,00 €
241 - Informatique	-16 990,00 €
6184	
Versements à des organismes de formation	-16 990,00 €
Total général	0,00 €

- Transfert des crédits du budget 315 – Classe Préparatoire vers le budget 312 – Programmations évènements
(Modification des périmètres suite à une nouvelle réorganisation interne de la pédagogie « BadeM »).

Budget	Montant
312 - Programmations évènements	5 310,00 €
6247	
Transports collectifs	2 500,00 €
6251	
Voyages et déplacements	200,00 €
6256	
Missions	200,00 €
6257	
Réceptions	150,00 €
6331	
Versement de transport	75,00 €
6332	
Cotisations versées au F.N.A.L.	35,00 €
6336	
Cotisations CNFPT et Centres de gestion	35,00 €
6338	
Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	35,00 €
64131	
Rémunérations	1 300,00 €
6451	
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	380,00 €
6453	
Cotisations aux caisses de retraite	75,00 €
6454	
Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	75,00 €
6714	
Bourses et prix	250,00 €

315 - Classe Préparatoire	-5 310,00 €
6247	
Transports collectifs	-2 500,00 €
6251	
Voyages et déplacements	-200,00 €
6256	
Missions	-200,00 €
6257	
Réceptions	-150,00 €
6331	
Versement de transport	-75,00 €
6332	
Cotisations versées au F.N.A.L.	-35,00 €
6336	
Cotisations CNFPT et Centres de gestion	-35,00 €
6338	
Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	-35,00 €
64131	
Rémunérations	-1 300,00 €
6451	
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	-380,00 €
6453	
Cotisations aux caisses de retraite	-75,00 €
6454	
Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	-75,00 €
6714	
Bourses et prix	-250,00 €
Total général	0,00 €

- Transfert de crédits du budget INSEAMM vers le budget 3241 – Régie Technique Matériaux, suite à un impondérable sur une panne d'un outillage. Il est convenu de transférer des crédits afin de pouvoir remplacer celui-ci.

Budget	Montant
INSEAMM	
2158	
Autres installations, matériel et outillage techniques	-75,00 €
3241 – Régie Technique matériaux	
2158	
Autres installations, matériel et outillage techniques	75,00 €
Total général	0,00 €

- Transfert des crédits du budget Bicentenaire 4112-32 « La nuit de la voix », évènement annulé vers :
- Le budget 4112-31 « La Nuit du jazz » ; Le budget 4112-33 « La Nuit des légendes » ; Le budget 4112-34 « La Nuit de la création – Luminuit »

Budget - 4112-3 Bicentenaire	Montant
4112-31 – La nuit du jazz	1 046,00 €
6228	
Divers	390,00 €
6231	
Annonces et insertions	540,00 €
6251	
Voyages et déplacements	116,00 €
4112-32 – La nuit de la voix – évènement annulé	- 68 400,00 €
6228	
Divers	- 68 400,00 €

4112-33 - La nuit des Légendes	16 902,44 €
61558	
Autres biens mobiliers	756,00 €
6236	
Catalogues et imprimés	2 302,80 €
6238	
Divers	2 514,00 €
6241	
Transports de biens	388,80 €
6251	
Voyages et déplacements	97,48 €
6288	
Autres services extérieurs	8 365,86 €
6331	
Versement de transport	25,20 €
6332	
Cotisations versées au F.N.A.L.	6,30 €
6338	
Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	3,78 €
64131	
Rémunérations	1 960,00 €
6451	
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	358,92 €
6453	
Cotisations aux caisses de retraite	72,27 €
6454	
Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	51,03 €

4112-34 - La nuit de Luminuit	50 451,56 €
61558	
Autres biens mobiliers	3 000,00 €
6228	
Divers	10 000,00 €
6236	
Catalogues et imprimés	7 498,42 €
6238	
Divers	7 390,99 €
6241	
Transports de biens	1 000,00 €
6251	
Voyages et déplacements	1 000,00 €
6288	
Autres services extérieurs	15 000,00 €
6331	
Versement de transport	100,00 €
6332	
Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00 €
6338	
Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	100,00 €
64131	
Rémunérations	4 562,15 €
6451	
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	500,00 €
6453	
Cotisations aux caisses de retraite	100,00 €
6454	
Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	100,00 €
Total général	0,00 €

- Transfert des crédits du budget 2441 – Programmation travaux diverses multi-sites vers le nouveau budget 2441 – 5 créé spécifiquement dans le cadre d’une opération d’aménagement d’un laboratoire numérique (Atelier D3)

Budget	Montant
2441 - Programmation travaux multi-sites	-34 000,00 €
2315	
Installations, matériel et outillage techniques	-34 000,00 €
2441-5 - Création Laboratoire Numérique (Atelier D3)	34 000,00 €
2158	
Autres installations, matériel et outillage techniques	10 000,00 €
2183	
Matériel de bureau et matériel informatique	14 000,00 €
2184	
Mobilier	10 000,00 €
Total général	0,00 €

- Transfert des crédits du budget 4111 – Action pédagogique CRR vers le budget 412 – Gestion du parc instruments et évènements afin de d’assurer le financements complémentaires d’évènements portés par le Conservatoire.

Budget	Montant
4111 - Action pédagogique CRR	-17 000,00 €
6228	
Divers	-17 000,00 €
412 - Gestion du parc instruments et évènements	17 000,00 €
6068	
Autres matières et fournitures	450,00 €
6241	
Transports de biens	16 200,00 €
6288	
Autres services extérieurs	350,00 €
Total général	0,00 €

C. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES : BAISSES DE CRÉDITS / CREDITS SUPPLÉMENTAIRES**A. BAISSES DE CRÉDITS**▪ Budget INSEAMM

Suite au Conseil Municipal de la Ville de Marseille l'assemblée formée a voté par Délibération le 08/04/2022 (Réf. : 22/0178/AGE), à une contribution de fonctionnement auprès de L'INSEAMM de 15 149 357 € pour l'année 2022. Cette contribution entraine donc une baisse de crédits auprès de l'établissement d'un montant de - 1 094 927.00 €. Cette baisse de crédits impact les budgets ci-dessous :

Budget	Montant
11 - Masse salariale emplois permanents	-424 666,00 €
64111	
Rémunération principale	-424 666,00 €
12 - Masse salariale emplois non permanents	-330 856,00 €
6331	
Versement de transport	-1 543,01 €
6332	
Cotisations versées au F.N.A.L.	-1 202,27 €
6336	
Cotisations CNFPT et Centres de gestion	-5 189,18 €
6338	
Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	-713,81 €
64131	
Rémunérations	-242 111,66 €
64134	
Personnel non titulaire - Indemnité inflation	-11 507,00 €
64138	
Autres indemnités	-9 111,22 €
6451	
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	-28 462,89 €
6453	
Cotisations aux caisses de retraite	-10 362,81 €
6454	
Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	-9 735,49 €

6478	
Autres charges sociales diverses	-2 786,40 €
6488	
Autres charges	-8 130,26 €
232 - Finances	-391 765,72 €
022	
Dépenses imprévues (fonctionnement)	-391 765,72 €
Total général	-1 094 927,00 €

- Budget 232 Finances

Suite à l'échéance imposé aux sociétés du versement de la taxe d'apprentissage au plus tard au 31 mai 2022, il convient donc de réajuster le prévisionnel budgétaire des recettes à hauteur du réel perçu par l'établissement.

L'établissement a perçu pour 2022 : 1 400.14 €

Il convient donc de baisser les dépenses à hauteur de -599.86 € comme suit :

Budget	Montant
232 - Finances	
60632	
Fournitures de petit équipement	- 599,86 €
Total général	- 599,86 €

B. CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES▪ Budget 241 :

Suite à la clôture de l'exercice N-1, le budget informatique a effectué des dépenses qui ont été comptabilisées au titre de la période N-1 mais qui concernent le budget 2022.

Le service des Finances a donc constaté d'avance la charge, ce qui permet de rattacher cette charge à l'exercice en cours.

Il est donc convenu d'abonder l'enveloppe à hauteur des charges du dossier CERTINOMIS comme suit :

Budget	Montant
241 - informatique	
6188	
Autres frais divers	600,00 €
Total général	600,00 €

▪ Budget 2424 – Exploitation et entretien du patrimoine Multi-sites

Suite à la délocalisation de l'école d'Architecture en 2023, cela impacte le renouvellement des prestations de gardiennage du site Luminy. Actuellement les frais de gardiennage étant pris en charge par les deux entités, cela impacte à partir de septembre le budget de l'INSEAMM qui prendra en charge l'intégralité de ces frais.

Pour cela il convient d'attribuer 78 600 € de crédits supplémentaires pour couvrir la période de septembre à décembre 2022.

Une convention sera conclue entre l'INSEAMM et l'école d'Architecture pour déterminer les charges respectivement supportées.

Il est donc convenu d'abonder l'enveloppe comme suit :

Budget	Montant
2423 – Exploitation et entretien du patrimoine Multi-sites	
6282	
Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	78 600,00 €
Total général	78 600,00 €

▪ Budget 2433 – Qualité de vie au travail

Suite à l'attribution de deux subventions par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour la réalisation des projets suivants :

- Sensibilisations VHSS d'un montant de 600 €
- Mesures en faveur de la santé de 3 000 €

Il est donc convenu d'abonder l'enveloppe comme suit :

Budget	Montant
2433 – Qualité de vie au travail	
6288	
Autres services extérieurs	3 600,00 €
Total général	3 600,00 €

▪ Budget 3163 – Actions sociale étudiants

Dans le cadre de la convention 2020-6754 conclue entre Aix – Marseille Université et l'INSEAMM, relative au suivi médical des étudiants des Beaux-Arts par le service Interuniversitaire de médecine et de promotion de la santé.

Les prestations n'ayant pas donnée lieu à une facturation depuis 2020.

Il convient donc d'abonder l'enveloppe, afin de régulariser les cotisations des années précédentes (2020 et 2021) :

Budget	Montant
3163 – Actions sociale étudiants	
6288	
Autres services extérieurs	13 000,00 €
Total général	13 000,00 €

▪ Budget 322 – Magasin BadeM

Dans le cadre d'une visite d'étude par une étudiante en échange ERASMUS, celle-ci ayant emprunté des équipements au sein de l'établissement, ceux-ci ont été volé.

Dans ce contexte l'établissement a été remboursé.

Il convient donc d'abonder l'enveloppe du magasin afin de commander les équipements manquants :

Budget	Montant
322 – Magasin	
60632	
Fournitures de petit équipement	426,00 €
Total général	426,00 €

▪ Budget 3252-3 – Projets Coopération Internationale

Suite à l'attribution d'une contribution par L'OFAJ, dans le cadre de la réalisation du projet suivant :

- Workshop « Hors-Peindre » qui se déroulera entre le 20 octobre et le 30 octobre 2022, d'un montant de 18 290.76 €

Il est donc convenu d'abonder l'enveloppe comme suit :

Budget	Montant
3252-3 – Projets Coopération Internationale	
6251	
Voyages et déplacements	3 750,00 €
6288	
Autres services extérieurs	5 090.76 €
6714	
Bourses et prix	7 002,54 €
Total général	18 290,76 €

- Budget 3175 – Résidence d’artistes

Suite à l’attribution d’une subvention par la Direction Régionale des affaires culturelles, dans le cadre de la réalisation du projet :

- « Eté culturel 2022 – Rouvrir le Monde en Provence –Alpes-Côte d’Azur »:

Il est donc convenu de créer une nouvelle enveloppe 3175 – Résidences d’artistes et d’abonder celle-ci comme suit :

Budget	Montant
3175 – Résidences d’artistes	
6714	
Bourses et prix	80 000,00 €
Total général	80 000,00 €

- Budget 4112-2 – DÉMOS

Suite à l’ajustement des différentes contributions financière, il est convenu d’effectuer une refonte totale de l’enveloppe budgétaire et d’attribuer des crédits supplémentaires.

- Contribution INSEAMM : 20 000 €
- Réajustement des contributions financières : 3 424.00 €

Il est donc convenu d’abonder celle-ci comme suit :

Budget	Montant
4112-2 - DEMOS	23 424,00 €
60623	
Alimentation	926,00 €
60632	
Fournitures de petit équipement	447,00 €
6068	
Autres matières et fournitures	3 000,00 €

61558	
Autres biens mobiliers	-3 000,00 €
Autres biens mobiliers	555,00 €
6238	
Divers	-200,00 €
Divers	5 067,00 €
6241	
Transports de biens	1 202,00 €
6247	
Transports collectifs	-2 900,00 €
6251	
Voyages et déplacements	-750,00 €
6256	
Missions	-750,00 €
6288	
Autres services extérieurs	-7 500,00 €
Autres services extérieurs	900,00 €
6331	
Versement de transport	4 000,00 €
6332	
Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00 €
6336	
Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 000,00 €
6338	
Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	500,00 €
64131	
Rémunérations	-196 700,00 €
Rémunérations	120 000,00 €
64138	
Autres indemnités	25 000,00 €
6451	
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	50 000,00 €

6453	
Cotisations aux caisses de retraite	8 000,00 €
6454	
Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	7 000,00 €
6458	
Cotisations aux autres organismes sociaux	5 500,00 €
6478	
Autres charges sociales diverses	727,00 €
6488	
Autres charges	2 200,00 €
Total général	23 424,00 €

▪ Budget 4112-34 – Bicentenaire « La nuit de la création – LUMINUIT »

La part autofinancée par l'INSEAMM sur l'opération a été votée à 23 145.00 € pour l'année 2021 et 68 400.00 € pour l'année 2022, auxquels il convient d'ajouter 15 500.00 € de charges valorisées sur la communication voté au BP 2022. Le montant des crédits alloués est de 107 045.00 € avec une réalisation sur les 2 1ères opérations de 42 275.68 €. Il convient d'abonder le budget ci-dessous en conséquence.

Budget	Montant
4112-34 – La nuit de la création - LUMINUIT	
64131	
Rémunérations	14 318,12 €
Total général	14 318,12 €

▪ Budget 412 – Gestion du parc instruments et évènements

Suite à la signature de la convention de partenariat entre l'INSEAMM et la commune de Marseille – Mairie 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements pour :

- Le festival de Musique qui s'est tenu au mois de juin dans le Parc de Bagatelle

L'organisateur a versé à l'INSEAMM une contribution financière à hauteur de 11 000€, afin de rembourser les frais engagés.

Il est donc convenu de reverser la contribution à l'enveloppe 412 – Gestion du parc instruments et événements comme suit :

Budget	Montant
412 – Gestion du parc instruments et évènements	
6135	
Locations mobilières	11 000,00 €
Total général	11 000,00 €

II. CORRECTIFS RECETTES DE FONCTIONNEMENT**A. RECETTES SUPPLÉMENTAIRES**

Il est proposé l'inscription des recettes nouvelles suivantes :

- Budget 11 :

Subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles – Soutien au Tutorat

Budget	Montant
11 - Masse salariale emplois permanents	
74718	
Autres	14 400,00 €
Total général	14 400,00 €

- Budget 2423 :

Participation financière Ecole d'Architecture – Prestations de gardiennage du site Luminy.

Budget	Montant
2423 - Exploitation et entretien du patrimoine Multi-sites	
7488	
Autres attributions et participations	78 600,00 €
Total général	78 600,00 €

Redevance occupation temporaire de l'association « Les Jnoun » - Convention – réajustement 2022 selon convention

Budget	Montant
2423 - Exploitation et entretien du patrimoine Multi-sites	
Revenus des immeubles	
752	1 557,40 €
Total général	1 557,40 €

Redevance occupation temporaire de l'association « HOO DESIGN » - Convention shooting photo du 12 et 13 juillet 2022

Budget	Montant
2423 - Exploitation et entretien du patrimoine Multi-sites	
Revenus des immeubles	
752	1 200,00 €
Total général	1 200,00 €

- Budget 2433 - Qualité de vie au travail

Subventions par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour la réalisation des projets suivants :

- Sensibilisations VHSS d'un montant de 600 €
- Mesures en faveur de la santé de 3 000 €

Budget	Montant
2433 - Qualité de vie au travail	
74718	
Autres	600,00 €
Autres	3 000,00 €
Total général	3 600,00 €

- Budget 322 - Magasin BadeM

Participation financière Université of the West of England - équipements volés

Budget	Montant
322 - Magasin	
7478	
Autres organismes	426,00 €
Total général	426,00 €

- Budget 3 – BadeM

Subvention par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Réajustement 2022 pour l'enseignement artistique des Beaux-Arts

Budget	Montant
3 - BadeM	
74718	
Autres	16 400,00 €
Total général	16 400,00 €

- Budget 3252-3 – Projets Coopération Internationale

Participation financière OFAJ – Workshop « Hors-Peindre »

Budget	Montant
3252-3 – Projets Coopération Internationale	
7478	
Autres organismes	20 202,54 €
Total général	20 202,54 €

- Budget 3175 – Résidence d'artistes

Subvention par la Direction Régionale des affaires culturelles, « Eté culturel 2022 – Rouvrir le Monde en Provence –Alpes-Côte d'Azur)

Budget - recette	Montant
3175 – Résidences d'artistes	
74718	
Autres	80 000,00 €
Total général	80 000,00 €

- Budget 412 – Gestion du parc instruments et évènements

Participation financière de Marseille – Mairie 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements - festival de Musique Parc de la Bagatelle

Budget	Montant
412 - Gestion du parc instruments et évènements	
74748	
Autres communes	11 000,00 €
Total général	11 000,00 €

- Budget 4112-2 – Projet DEMOS

Suite à la réception du budget prévisionnel actualisé par le gestionnaire, il est convenu de réajuster les participations financières 2022 sur le budget.

Pour rappel le montant des différentes participations s'élève à **218 224.00 €**

Budget	Montant
4112-2 : Projet DEMOS	
6459	
Remboursement sur charges de SS et de prévoyance	11 224,00 €
74718	
Autres	-35 000,00 €
7473	
Départements	-16 000,00 €
7488	
Autres attributions et participations	-38 000,00 €
Autres attributions et participations	37 200,00 €
Autres attributions et participations	90 000,00 €
Total général	3 424,00 €

B. RÉDUCTION DE RECETTES

- Budget INSEAMM - Suite au Conseil Municipal de la Ville de Marseille l'assemblée formée a voté par Délibération le 08/04/2022 (Réf. : 22/0178/AGE), à une contribution de fonctionnement auprès de L'INSEAMM de 15 149 357 € pour l'année 2022. Cette contribution entraine donc une baisse de crédits auprès de l'établissement d'un montant de - 1 094 927.00 €.

Budget	Montant
020 - INSEAMM budget recettes	-1 094 927,00 €
74748	
Autres communes	-1 094 927,00 €

- Budget BICENTENAIRE – Le plan de financement initial des opérations Bicentenaire faisait appel à des financements de partenaires. Il s'avère toutefois que ces recettes s'assimilent à des atténuations de charges déduite lors du décompte final sur chaque événement entre le coproducteur et l'INSEAMM. Il convient donc, de supprimer les écritures comptables pour 2022 en recette de fonctionnement comme suit :

Budget - recette	Montant
4112-32 - Bicentenaire	-38 000,00 €
7478	
Autres organismes	- 38 000,00 €

- Budget 232 Finances - Suite à l'échéance imposé aux sociétés du versement de la taxe d'apprentissage au plus tard au 31 mai 2022, il convient donc de réajuster le prévisionnel budgétaire des recettes à hauteur du réel perçu par l'établissement.

L'établissement a perçu pour 2022 : 1 400.14 €

Il convient donc de baisser les recettes à hauteur de -599.86 € comme suit :

Budget - recettes	Montant
232 - Finances	-599,86 €
7388	
Autres organismes	- 599,86 €

III. SYNTHÈSE DES CORRECTIFS DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Montant	Objet	Total par compte - BP 2022	Total par compte - BS 2022	Total par compte - DM 1 2022	Total Budget 2022 (BP+BS+DM1)
6419 - Remboursement sur rémunération du personnel			20 500,00 €	- €	- €	20 500,00 €
	5 000,00 €	Atténuation de charges de paie : Indemnisation AT Agent Titulaires et maladie Non Titulaires				5 000,00 €
	15 500,00 €	Atténuation de charges de paie : Remboursement part salariale abonnement RTM				15 500,00 €
6419 - Remboursement sur rémunération du personnel			- €	13 400,00 €	- €	13 400,00 €
	13 400,00 €	Atténuation de charges de paie : Indemnité Inflation aide exceptionnelle de l'Etat				13 400,00 €
6459 - Remboursement sur charges de SS et de prévoyance			- €	- €	11 224,00 €	11 224,00 €
<i>Ajout</i>	11 224,00 €	Remboursement indemnité journalière - congés maternité - agent - personnel DEMOS			11 224,00 €	
7067 - Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement			519 800,00 €	- €		519 800,00 €
	160 000,00 €	Droits d'inscription Formation Beaux-Arts (sans modification des tarifs d'inscriptions)				16 000,00 €
	10 600,00 €	Droits d'inscription Classe Prépa Beaux-Arts (sans modification des tarifs d'inscriptions)				10 600,00 €
	15 800,00 €	Frais Concours Entrée et Commission d'Admission Beaux-Arts				15 800,00 €
	75 000,00 €	Redevances Adhérents Ateliers Publics et Stages Vacances IFAMM				75 000,00 €
	8 400,00 €	Frais participation fournitures et matériaux Beaux-Arts				8 400,00 €
	250 000,00 €	Droits d'inscription et Frais Scolarité CRR				250 000,00 €
70688 - Autres prestations de services			5 500,00 €	- €		5 500,00 €
	5 500,00 €	Recettes Adhérents CFPI				5 500,00 €
7388 - Autres taxes diverses			2 000,00 €		- 599,86 €	1 400,14 €
<i>Correctif</i>	2 000,00 €	Subvention Taxe d'apprentissage			- 599,86 €	1 400,14 €
74718 - Subvention Autres (Etat)			987 068,00 €	77 450,00 €	79 400,00 €	1 143 918,00 €
<i>Correctif</i>	673 600,00 €	Subvention Ministère de la Culture (DRAC) pour l'ens. Sup Beaux-Arts			16 400,00 €	690 000,00 €
	63 468,00 €	Subvention Ministère de la Culture (DRAC) pour interprétariat LSF Beaux-Arts				63 468,00 €
	10 000,00 €	Subvention Ministère de la Culture (DRAC) pour publics empêchés IFAMM				10 000,00 €
	120 000,00 €	Subvention Ministère de la Culture (DRAC) pour projets d'actions culturelles CRR				120 000,00 €
	10 000,00 €	Subvention Ministère de la Culture (DRAC) pour PISOURD PILAB Beaux-Arts				10 000,00 €
<i>Correctif</i>	35 000,00 €	Subvention Etat Projet DEMOS porté par le CRR			- 35 000,00 €	- €
	15 000,00 €	Subvention Ministère de la Culture (DRAC) pour Culture Pro Concours et Pépinière Design		- 5 000,00 €		10 000,00 €
	30 000,00 €	Subvention Ministère de la Culture (DRAC) pour Culture Pro Le Printemps du Printemps Art		- 10 000,00 €		20 000,00 €
	30 000,00 €	Subvention Ministère de la Culture (DRAC) pour Culture Pro Miramar Mobilité Internationale				30 000,00 €
	34 450,00 €	Subvention Ministère de la Culture (DRAC) pour mobilité internationale Etudiants Beaux-Arts		34 450,00 €		34 450,00 €
	3 000,00 €	Subvention Ministère de la Culture (DRAC) pour programme Zéro discrimination		3 000,00 €		3 000,00 €
	25 000,00 €	Subvention Ministère de la Culture (DRAC) pour opération Les Ateliers de Luminy		25 000,00 €		25 000,00 €
	30 000,00 €	Subvention Ministère de la Culture (DRAC) pour projet CFPI (pérennisation du dispositif)		30 000,00 €		30 000,00 €
<i>ajout</i>	80 000,00 €	Subvention Ministère de la Culture (DRAC) pour résidences d'artistes (été culturel 2022)			80 000,00 €	80 000,00 €
<i>ajout</i>	14 400,00 €	Subvention Ministère de la Culture (DRAC) pour le soutien au tutorat			14 400,00 €	14 400,00 €
<i>ajout</i>	600,00 €	Subvention Ministère de la Culture (DRAC) Sensibilisation VHSS			600,00 €	600,00 €
<i>ajout</i>	3 000,00 €	Subvention Ministère de la Culture (DRAC) Mesures en faveur de la santé			3 000,00 €	3 000,00 €
7472 - Régions			30 000,00 €	14 000,00 €		44 000,00 €
	30 000,00 €	Subvention Région pour Culture Pro Miramar		- 30 000,00 €		- €
	30 000,00 €	Subvention Région pour projet CFPI (pérennisation du dispositif)		30 000,00 €		30 000,00 €
	14 000,00 €	Subvention Région pour opération Les Ateliers de Luminy		14 000,00 €		14 000,00 €

7473 - Départements			66 000,00 €	15 000,00 €	- 16 000,00 €	65 000,00 €
	50 000,00 €	Subvention CD13 pour projet Orphéon Utopique Phocéén porté par le CRR				50 000,00 €
<i>Correctif</i>	16 000,00 €	Subvention CD13 pour projet DEMOS porté par la CRR			- 16 000,00 €	- €
	15 000,00 €	Subvention CD13 pour projet PISOURD porté par les Beaux-Arts		15 000,00 €		15 000,00 €
74748 - Autres Communes			16 274 284,00 €	- €	- 1 083 927,00 €	15 190 357,00 €
<i>Correctif</i>	16 244 284,00 €	Contribution Financière Ville de Marseille pour fonctionnement INSEAMM			- 1 094 927,00 €	15 149 357,00 €
	30 000,00 €	Contribution Financière Ville de Marseille pour projet DEMOS porté par le CRR				30 000,00 €
<i>Ajout</i>	11 000,00 €	Participation Financière - Mairie 6/8 - festival musique parc de bagatelle			11 000,00 €	11 000,00 €
7477 - Budget Communautaire et fonds structurels			71 520,00 €	23 970,00 €		95 490,00 €
	71 520,00 €	Subvention Agence ERASMUS pour la Mobilité Internationale Beaux-Arts 1er Acompte 2021-2022				71 520,00 €
	23 970,00 €	Subvention Agence ERASMUS pour la Mobilité Internationale Beaux-Arts Avenant 2021-2023		23 970,00 €		23 970,00 €
7478 - Autres organismes			51 000,00 €	3 000,00 €	- 19 283,24 €	34 716,76 €
<i>Correctif</i>	15 200,00 €	Bicentenaire 2022 : Recettes billetterie			- 15 200,00 €	- €
<i>Correctif</i>	22 800,00 €	Bicentenaire 2022 : Mécénat			- 22 800,00 €	- €
	13 000,00 €	Financement CROUS au titre du reversement d'une part de la CVEC				13 000,00 €
	3 000,00 €	Participation financière Cie Vol Plané opération les Ateliers de Luminy		3 000,00 €		3 000,00 €
<i>Ajout</i>	426,00 €	Participation financière - Université of the west of England			426,00 €	426,00 €
<i>Ajout</i>	20 202,54 €	Participation financière - OFAJ - Workshop Hors peindre			18 290,76 €	18 290,76 €
7488 - Autres attributions et participations			138 800,00 €	- 3 750,00 €	121 800,00 €	256 850,00 €
<i>Correctif</i>	55 000,00 €	Projet DEMOS : Financement Mécénat - Cours Ozanam	55 000,00 €		- 38 000,00 €	17 000,00 €
<i>Correctif</i>	66 000,00 €	Projet DEMOS : Financement Apprentis d'Auteuil 4 groupes	66 000,00 €		- 46 000,00 €	20 000,00 €
<i>Correctif</i>	12 800,00 €	Projet DEMOS : Financement CAF	12 800,00 €		37 200,00 €	50 000,00 €
<i>Ajout</i>	90 000,00 €	Projet DEMOS : Financement Philharmonie de Paris			90 000,00 €	90 000,00 €
	5 000,00 €	Subvention de l'Institut Français pour Culture Pro Miramar Mobilité Internationale		- 3 750,00 €		1 250,00 €
<i>Ajout</i>	78 600,00 €	Participation financière - gardiennage luminy			78 600,00 €	78 600,00 €
752 - Revenus des immeubles			4 365,00 €	- €	2 757,40 €	7 122,40 €
<i>réajustement selon convention</i>	3 015,00 €	Redevance Occupation Cafétéria Beaux-Arts			1 557,40 €	4 572,40 €
	1 350,00 €	Redevance Occupation Distributeur Beaux-Arts				1 350,00 €
<i>Ajout</i>	1 200,00 €	Convention de tournage shooting photo CRR			1 200,00 €	1 200,00 €
7588 - Autres produits divers de gestion courante			108 800,00 €	- €		108 800,00 €
	108 800,00 €	Atténuation de charges de paie : Remboursement part salariale Cotisation Tickets Restaurants				108 800,00 €
777 - Quote-Part des subventions d'investissement transférées			30 000,00 €	- €		30 000,00 €
	30 000,00 €	Reprise sur subvention investissement opération LOAD				30 000,00 €
7788 - Produits exceptionnels divers			- €	- €	11 224,00 €	11 224,00 €
<i>Ajout</i>	11 224,00 €	Projet DEMOS : Produits exceptionnels divers			11 224,00 €	11 224,00 €
R002 - Résultat reporté			- €	1 713 811,50 €		1 713 811,50 €
	1 713 811,50 €	Résultat reporté		1 713 811,50 €		1 713 811,50 €
TOTAL			18 309 637,00 €	1 856 881,50 €	- 904 628,70 €	19 261 889,80 €

IV. SYNTHÈSE DES CORRECTIFS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET FONCTIONNEMENT	18 309 637,00 €	BS 1 856 881,54 €	EXERCICE 2022	DM	- 904 628,70 €	19 261 889,80 €
1 MASSE SALARIALE INSEAMM		14 745 922,27 €				14 742 878,30 €
MASSE SALARIALE EMPLOIS						
11 PERMANENTS			14 638 834,27 €			14 208 646,30 €
20 DIRECTION GENERALE				2 288 878,27 €		
23 BEAUX-ARTS				4 284 063,00 €		
311 CONSERVATOIRE				7 146 074,00 €		
312 IFAMM				919 819,00 €		
MASSE SALARIALE EMPLOIS NON PERMANENTS						
12 PERMANENTS			107 088,00 €			534 232,00 €
23 BEAUX-ARTS				107 088,00 €		
2 DIRECTION GENERALE		1 875 214,23 €				2 395 433,08 €
PARTENARIATS ET						
21 PROTOCOLE COMMUNICATION			48 269,51 €			48 269,51 €
22 INSTITUTIONNELLE SECRETERIAT			5 500,00 €			30 500,00 €
23 GENERAL			612 051,72 €			370 899,06 €
231 RESSOURCES HUMAINES				103 010,00 €		139 955,00 €
232 FINANCES				421 491,72 €		143 394,06 €
233 INGENIERIE JURIDIQUE				87 550,00 €		87 550,00 €
INGENIERIE TECHNIQUES ET TRAVAUX MULTI-SITE						
24 SITE			1 209 393,00 €			1 945 764,51 €
241 INFORMATIQUE GESTION DES BATIMENTS ET				283 433,00 €		470 737,84 €
242 EQUIPEMENTS				808 880,00 €		1 354 346,67 €
2421 SITE BEAUX-ARTS				54 080,00 €		54 080,00 €
2422 SITE CRR				70 500,00 €		70 500,00 €
2423 MULTI-SITES				644 150,00 €		1 189 616,67 €
2424 PARC AUTOS				40 150,00 €		40 150,00 €
243 SECURITE ENVIRONNEMENT				117 080,00 €		120 680,00 €
2431 HYGIENE ET SECURITE				85 080,00 €		85 080,00 €
2432 ENVIRONNEMENT				19 050,00 €		19 050,00 €
2433 QUALITE DE VIE AU TRAVAIL				12 950,00 €		16 550,00 €
244 PROJETS				- €		- €
2441 OPERATIONS D'AMENAGEMENTS ET TRAVAUX				- €		- €
2441-1			PPI AMENAGEMENT DU PATIO CENTEAL		- €	- €
2441-2			PPI AMENAGEMENT DU HALL		- €	- €
2441-3			PPI AMENAGEMENT ATELIERS C1/C2		- €	- €

		2441-5	AMENAGEMENT LABORATOIRE NUMERIQUE (D3)		
	2442	TRAVAUX EN REGIE		- €	- €
3	BEAUX-ARTS				813 150,50 €
					1 035 826,70 €
	ENSEIGNEMENT				
	31	BEAUX-ARTS			382 115,50 €
					530 962,03 €
	311	ENSEIGNEMENTS		- €	56 509,25 €
	312	PROGRAMMATION EVENEMENTS		160 000,00 €	151 530,75 €
	313	RECHERCHE		34 537,50 €	34 237,50 €
	314	ORGANISATION DES DIPLOMES		7 500,00 €	7 500,00 €
	315	CLASSE PREPARATOIRE		5 810,00 €	- €
	316	ANIMATION DE LA VIE ETUDIANTE		55 800,00 €	78 381,27 €
		3161	GESTION DES CREDITS DE LA CVEC	13 000,00 €	19 581,27 €
		3162	AIDES A PROJETS	11 500,00 €	11 500,00 €
		3163	ACTION SOCIALE ETUDIANTS	20 000,00 €	33 000,00 €
		3164	INSERTION PROFESSIONNELLE	11 300,00 €	14 300,00 €
	317	PROJETS SUBVENTIONNES		118 468,00 €	202 803,26 €
		3171	PISOURD ET PILAB CREATION	10 000,00 €	29 335,26 €
		3172	INTERPRETARIAT LSF CULTURE PRO - LE PRINTEMPS DU PRINTEMPS	63 468,00 €	63 468,00 €
		3173	ART CULTURE PRO - CONCOURS ET PEPINIERE	30 000,00 €	20 000,00 €
		3174	DESIGN	15 000,00 €	10 000,00 €
		3175	ROUVRIER LE MONDE		80 000,00 €
	RESSOURCES SITE				
	32	BEAUX-ARTS			363 035,00 €
					431 864,65 €
		ATELIERS TECHNIQUES ET AUTRES			
	321	ESPACES DE TRAVAIL		101 900,00 €	115 970,00 €
	322	MAGASIN		9 300,00 €	17 226,00 €
	323	BIBLIOTHEQUE BEAUX-ARTS		22 215,00 €	25 134,70 €
	324	REGIE TECHNIQUE		24 750,00 €	33 750,00 €
		3241	REGIE TECHNIQUE MATERIAUX	23 250,00 €	32 250,00 €
		3242	RESIDENCES ARTISTIQUES BEAUX-ARTS	1 500,00 €	1 500,00 €
	325	MOBILITE INTERNATIONALE		204 870,00 €	239 783,95 €
		3251	FINANCEMENT BEAUX-ARTS	28 900,00 €	38 900,00 €
		3252	AUTRES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT	175 970,00 €	200 883,95 €
		3252-1	ERAMUS	71 520,00 €	102 813,20 €
		3252-2	MINISTERE PROJET COOPERATION INTERNATIONALE	34 450,00 €	34 450,00 €
		3252-3		5 000,00 €	26 370,75 €
		3252-4	PROJET OFAJ CULTURE PRO - MIRAMAR	- €	- €
		3252-5		65 000,00 €	37 250,00 €
	COMMUNICATION				
	33	BEAUX-ARTS			68 000,00 €
					73 000,00 €
4	CONSERVATOIRE				629 800,00 €
					738 601,81 €
	41	ENSEIGNEMENT CRR			551 000,00 €
					644 742,12 €
	411	PROGRAMMATION CRR		489 300,00 €	525 042,12 €
		4111	ACTION PEDAGOGIQUE	143 100,00 €	158 100,00 €
		4112	PROJETS SPECIFIQUES	346 200,00 €	383 942,12 €
			ORPHEON UTOPIQUE PHOCEEN		
		4112-1		63 000,00 €	63 000,00 €

	4112-2	DEMOS	214 800,00 €	238 224,00 €
	4112-3	BICENTENAIRE	68 400,00 €	82 718,12 €
	4112-31	BICENTENAIRE - LA NUIT DU JAZZ		1 046,00 €
	4112-32	BICENTENAIRE - LA NUIT DE LA VOIX	68 400,00 €	- €
	4112-33	BICENTENAIRE - LA NUIT DES LEGENDES		16 902,44 €
	4112-34	BICENTENAIRE - LA NUIT DE LA CREATION LUMINUIT		64 769,68 €
	412	GESTION DU PARC INSTRUMENTS ET EVENEMENTS	61 700,00 €	119 700,00 €
42		RESSOURCES SITE CRR	64 300,00 €	79 359,69 €
	421	BIBLIOTHEQUE	18 300,00 €	22 300,00 €
	422	MAGASIN	5 000,00 €	6 059,69 €
	423	REGIE TECHNIQUE CRR	41 000,00 €	51 000,00 €
43		COMMUNICATION CRR	14 500,00 €	14 500,00 €
5		IFAMM	25 550,00 €	129 150,00 €
51		DISPOSITIFS D'ENSEIGNEMENT	8 050,00 €	8 050,00 €
	511	ATELIERS DE PRATIQUES AMATEURS ET STAGES VACANCES	8 050,00 €	8 050,00 €
52		DISPOSITIFS DE FORMATIONS	15 500,00 €	63 000,00 €
	521	CERTIFICAT DE FORMATION DE PLASTICIEN INTERVENANT	15 500,00 €	63 000,00 €
53		COMMUNICATION IFAMM	2 000,00 €	2 000,00 €
54		AUTRES PROJETS TRANSVERSAUX		1 800,00 €
	541	DESSINER LE VIVANT		1 800,00 €
55		PROGRAMMATIONS ET PARTENARIATS		54 300,00 €
		AMORTISSEMENT	220 000,00 €	